

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

VILLAGE DE NOËL - Festivités de Noël 2025 - 2026

LE VILLAGE DE NOËL de Sallanches

- Lieu : parking Grenette - Sallanches (74)
- Durée : 4 semaines
- Du samedi 6 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclus**
- Horaires obligatoires* de présence de l'exposant (7j / 7j) :
Lundis et mardis - de 15h à 20h / Jeudis et vendredis - de 15h à 21h / Samedis - de 10h à 21h / Mercredis et dimanches - de 14h à 20h / Jours fériés – de 14h à 19h
- Type de location : location emplacement vide OU location d'un chalet (3m. x 2 m.)

* À ce stade, les horaires indiqués sont indicatifs. La Ville de Sallanches se laisse la possibilité de les modifier selon l'évolution de la programmation et de l'organisation sur le Village. Les exposants déjà inscrits seront informés des éventuels changements dans les meilleurs délais.

VILLAGE DE NOËL - TARIFS DÉTAILLÉS

FORFAIT ÉLECTRICITÉ	p/ jour	du 6 décembre au 4 janvier > 30 jours
Tous les exposants	5 €	150 €
LOCATION D'UN CHALET 3 x2 m.	p/ semaine	du 6 décembre au 4 janvier > 4 sem.
	100 €	400 €
LOCATION D'UN EMPLACEMENT (forfait journalier)	p/ jour	du 6 décembre au 4 janvier > 30 jours
Location d'un emplacement de moins de 10 ml	13,50 €	405 €
Location d'un emplacement - à part. de 10 ml	15 €	450 €

VILLAGE DE NOËL - COÛTS 2025

pour la location d'un chalet 3x2 m.	550 €
pour la location d'un emplacement de moins de 10 ml	555 €
pour la location d'un emplacement de 10 ml et +	600 €

■ **À RETOURNER :**

AU PLUS TARD LE 22 SEPTEMBRE 2025

À MAIRIE DE SALLANCHES - Service Événementiel

Par courrier : 30, quai de l'Hôtel de Ville - BP 117 - 74700 Sallanches

Et / Ou par e-mail : evenementiel@sallanches.fr

À NOTER : La non réception du formulaire avant la date limite (soit le 22 septembre 2025) fera office de refus de candidature au Village 2025-2026.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Après l'étude des dossiers, la Ville de Sallanches confirmera la participation, ou non, du candidat, par mail ou par courrier postal.

À NOTER : La Ville de Sallanches est seul juge de l'acceptation ou non d'un candidat. En aucun cas il n'est tenu de donner les motifs de sa décision. Le rejet d'une demande ne donne lieu à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Une participation précédente ne garantit pas l'acceptation de la candidature. De même, l'acceptation n'apporte aucun droit préférentiel dont le titulaire pourrait se prévaloir l'année suivante.

La participation à de précédentes éditions ne crée en faveur de l'exposant aucun droit de non concurrence.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

■ **Coordonnées de l'exposant**

Société :

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Portable :

■ **Type de location souhaitée**

☐ Un **chalet en bois** (mis à disposition par la Ville de Sallanches) mesurant à l'intérieur 3 x 2 mètres, équipé électriquement pour la durée du Village de la patinoire

☐ Un **emplacement vide** sur le Village de la Patinoire (possibilité de branchement électrique) afin d'y installer un chalet (et annexes éventuelles) mesurant au total : largeur : X profondeur : mètres

■ Type de produits proposés

L'exposant propose à la vente, des produits alimentaires en rapport aux fêtes de fin d'année.

Ex. de produits proposés* - Précisez notamment si vous prévoyez des nouveautés par rapport aux années précédentes

Sucré :

.....
.....

Salé :

.....
.....

Boissons :

.....
.....

* Une liste exhaustive et détaillée vous sera demandée dans la Convention

Fait à, le / / 2025

Signature du responsable et cachet de la société